

Le 1^{er} mai 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue en public le 1^{er} mai 2017 à 19h00 et à laquelle étaient présents messieurs Carol Denis, Jacques Bédard, Christian Gravel et Marc Boivin formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Monsieur Sylvain Naud, conseiller, est absent.

Madame Elyse Lachance, directrice générale/greffière-trésorière, assiste à la séance.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 48 heures avant la journée de cette séance.

SM-097-05-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie de l'ordre du jour, la directrice générale / greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

SM-098-05-17

**RÉSULTATS : APPEL D'OFFRES SUR INVITATION :
HONORAIRES PROFESSIONNELS : SURVEILLANCE DE
CHANTIER : 3^E RANG EST**

CONSIDÉRANT que, suivant la résolution SM-072-03-17 adoptée le 13 mars dernier, le Conseil a autorisé la directrice générale/greffière-trésorière à procéder à un appel d'offres pour services professionnels pour la surveillance de chantier pour la réfection du 3^e Rang Est;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection s'est réuni le 1^{er} mai 2017 aux fins d'analyser la conformité des résolutions et leur pointage selon la grille d'analyse;

CONSIDÉRANT les résultats d'analyse sont les suivants :

| Firme | Prix (sans taxes) | Pointage final | Rang |
|--------------------|--------------------------|-----------------------|-------------|
| WSP Canada inc. | 38 740,\$ | 37.36 | 1 |
| EMS infrastructure | 94 715,\$ | 14.31 | 2 |

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'analyse, le comité de sélection recommande au conseil de retenir les services professionnels d'ingénieurs, soit WSP Canada inc. pour la surveillance de chantier;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil, suivant la recommandation du comité de sélection, retient les services de WSP Canada inc. au montant de 38 740,\$, taxes en sus, pour des services professionnels, pour la surveillance de chantier pour la réfection du 3^e Rang Est.

SM-099-05-17

**AUTORISATION D'INSTALLER UNE ENSEIGNE SUR UN
TERRAIN DE LA VILLE**

CONSIDÉRANT QU' une promesse d'achat est intervenue entre la Ville et Construction APP pour les lots 5 996 638 et 5 996 639 situés en bordure de l'avenue Principale;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire de ces lots est la ville de Saint-Marc-des-Carières;

CONSIDÉRANT QUE Construction APP désire installer une enseigne temporaire mettant en vente les lots susmentionnés;

CONSIDÉRANT QUE Construction APP devra respecter toute la réglementation applicable aux enseignes temporaires de cette nature;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte que Construction APP puisse mettre une enseigne temporaire jusqu'à ce que l'entreprise devienne propriétaire des lots 5 996 638 et 5 996 639.

Période de questions

Le Président de la séance invite les citoyens à la période de questions.

SM-100-05-17

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que le point à l'ordre du jour étant fait;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jacques Bédard
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit levée à 19h09.

Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Guy Denis, maire

Elyse Lachance, dir. gén./greffière-trés. Guy Denis, maire